Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU

Préscolaire 4 et 5 ans - pavillon Desrochers
Primaire et préscolaire 4 ans - pavillon Hertel

Guide aux parents 2023-2024

Document à conserver pour l'année

Courriel école : aufildeleau@cssp.gouv.qc.ca
Secrétariat : 450-467-6773 poste 1
Site web école : aufildeleau.csp.qc.ca
Service de garde L'Amuserie : 450-467-6773 poste 6
Courriel service de garde: garde.aufildeleau@cssp.gouv.qc.ca

120, rue Ste-Anne, Mont-Saint-Hilaire, Québec J3H 3A4

Rentrée scolaire

Chers parents,

Afin d'assurer la communication si importante entre l'école et la maison, nous avons rédigé, à votre attention, ce petit document qui saura répondre aux interrogations que vous pourriez avoir à propos du fonctionnement de l'école. Il vous permettra d'orienter votre enfant au besoin.

Nous vous invitons à le conserver et à le consulter selon vos besoins, mais aussi à aller sur notre site web à l'adresse :aufildeleau.csp.qc.ca.

Table des matières

Projet éducatif ……3
Clientèle scolaire ……4
Horaire ……4
Communication parents / enseignant(e) ……5
Habillement ……6
Info-Fil : Information école / maison ……6
Évaluation des apprentissages – Bulletin scolaire ……7
Fermeture de l'école ……7
Absences de votre enfant ……8
Assiduité ……9
Rencontre de parents ……10
Cour d'école et stationnement……10
Calendrier scolaire ……12

Projet éducatif*

NOTRE MISSION

L'école Au-Fil-de-l'Eau a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

NOTRE VISION

À notre école, nous hissons la voile de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être.

NOTRE BUT

Être le phare des bâtisseurs de l'avenir.

NOS VALEURS

L'Entraide

Travailler en collaboration sans jamais laisser personne derrière.

Le Respect

S'exprimer de façon courtoise et écouter l'autre en reconnaissant sa valeur et en respectant ses différences.

Le Bien-être

Offrir un climat calme, positif et sécurisant.

À l'école Au-Fil-de-l'Eau on cultive l'Entraide, le Respect et le Bien-Être!

*Projet éducatif 2024-2027 à venir

Clientèle scolaire

L'école Au-Fil-de-l'Eau accueille plus de 560 élèves. Cette clientèle se répartit en : 4 groupes maternelle 4 ans, 3 groupes maternelle 5 ans, 3 groupes de 1re année, 4 groupes de 2e année, 3 groupes de 3e année, 3 groupes de 4e année, 4 groupes de 5e année, 4 groupes de 6e année, ainsi que 2 classes spécialisées (hamac).

Horaire

*Horaire du **préscolaire au pavillon Desrochers***
8h00 à 11h20 et 12h40 à 14h07
Les élèves peuvent se présenter sur la cour à partir de 7h55 le matin et à partir de 12h40 après dîner. Avant ça, il n'y a pas de surveillance dans la cour.

*Horaire du **primaire au pavillon Hertel***
8h00 à 11h25 et 12h45 à 15h10
Les élèves peuvent se présenter sur la cour à partir de 7h50 le matin et à partir de 12h45 après le dîner. Avant ça, il n'y a pas de surveillance dans la cour.

***Durant tout le mois de septembre**, nous vous demandons de garder l'horaire et la routine stables (transport et/ou service de garde). Cette mesure vise à assurer une meilleure sécurité pour vos enfants ainsi qu'à faciliter leur adaptation.*

Communications parents / enseignant(e)

Nous vous demandons de nous informer de tout changement au niveau de votre adresse courriel ou de vos numéros de téléphone résidentiels ou cellulaires.

*Lorsque vous souhaitez vous entretenir de façon plus particulière avec l'enseignant(e) de votre enfant ou si au cours de l'année votre enfant a quelques problèmes, n'hésitez pas à communiquer avec son enseignant(e). Vous pouvez lui envoyer un courriel à : **prenom.nomdefamille@cssp.gouv.qc.ca** ou lui écrire une note dans l'agenda de votre enfant. Il s'agit parfois de petites choses à nos yeux mais qui ont pour l'enfant beaucoup d'importance. Certains enfants le disent à l'école mais d'autres s'abstiennent; il existe une solution à chaque problème.*

Lorsque vous nous envoyez un message, toujours écrire le nom complet de votre enfant en plus de votre signature et la date.

Pour faire parvenir de l'argent à l'école, toujours utiliser une enveloppe bien identifiée au nom de votre enfant et de sa classe.

Il y aura une rencontre de parents avec l'enseignant (e) tôt en début d'année, pour les élèves du primaire, dans la classe de votre enfant. Les dates vous seront annoncées dès que possible.

Habillement

Les vêtements que l'enfant enlève à l'école doivent être bien identifiés à son nom (tuque, mitaines, bottes, veste, pantalon de neige etc.). Vous seriez impressionnés de la quantité d'objets perdus à l'école!

Pour l'éducation physique, votre enfant doit toujours avoir une paire d'espadrilles et porter un chandail léger. Éviter les jupes et les robes cette journée de la semaine.

En classe, habillez votre enfant simplement afin qu'il soit à l'aise et qu'il n'ait pas peur de se salir. Voici d'autres exigences:

- Les parties intimes sont couvertes en tout temps et peu importe le mouvement.

- Les sous-vêtements sont couverts (excluant la bretelle de soutien-gorge) en tout temps et peu importe le mouvement.

- Le chandail ou la camisole doit couvrir entièrement le dos et le ventre. Les vêtements du haut et du bas doivent se superposer suffisamment pour que vous n'ayez pas à tirer sur ceux-ci pour le faire.

- Les vêtements, coiffures et ornements qui véhiculent une image de violence, de racisme, de sexisme, de vulgarité, associée à la drogue ou à l'alcool ne sont pas acceptés à l'école.

Lors des journées de pluie, de froid ou de neige, votre enfant doit toujours être habillé pour aller jouer dehors (salopette, bottes, imperméable, mitaines ou autres).

Info-Fil : Information école / maison

L'Info-Fil, un bulletin d'information sur les activités à venir de l'école, vous sera envoyé par courriel au début de chaque mois. Il est important de le lire, car il contient beaucoup d'informations importantes. Vous les retrouverez aussi sur le site web de l'école.

Évaluation des apprentissages – Bulletin scolaire

Le bulletin scolaire est le moyen officiel de communication des résultats de l'élève. Les bulletins seront déposés sur le portail Mozaïk et vous serez avisés par courriel lorsqu'ils seront disponibles. Il y a 3 bulletins par année, en plus d'une communication écrite dès l'automne. Pour les élèves de maternelle 4 ans, il n'y a pas de bulletin officiel. C'est l'enseignante qui vous en fournira un directement.

Fermeture de l'école

*Lors d'événements particuliers nécessitant la fermeture de l'école (tempête de neige, verglas, panne d'électricité…), veuillez consulter le site web du Centre de Services Scolaire des Patriotes à l'adresse suivante : **www.cssp.gouv.qc.ca**.* ***Si l'école est fermée tôt le matin, sur la page principale du site il y aura un bandeau rouge avec l'information. Vous pouvez regarder vers 6h45.***

Le CSSP met à votre disposition l'application mobile Mégafon, qui permet de diffuser instantanément des notifications aux parents abonnés lorsque survient une urgence telle que : fermeture des établissements scolaires, suspension des cours ou problématique en lien avec le transport scolaire.

Tout ce que vous avez à faire est de télécharger l'application sur votre téléphone et vous abonner à l'école de votre enfant pour recevoir les alertes en lien avec celle-ci sur votre téléphone.

Les parents d'élèves transportés par autobus doivent également s'inscrire au circuit d'autobus de leur enfant pour recevoir les alertes spécifiques à celui-ci. (Cliquer sur l'école, puis sur l'onglet canal diffusion pour activer les notifications pour les bons numéros d'autobus.

ÇA SENT LA TEMPÊTE?
Soyez les premiers informés

Absences de votre enfant

Chaque absence doit être motivée et **chaque retard** justifié par le **portail Mozaïk ou** au **450 467-6773 poste 1 ou aufildeleau@cssp.gouv.qc.ca**. Si l'absence concerne l'heure du midi ou la période après l'école, il faut écrire au garde.aufildeleau@cssp.gouv.qc.ca ou appeler au 450 467-6773 poste 6.

mozaïkportail

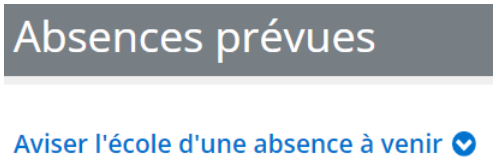

Lorsque votre enfant s'absente de l'école ou est en retard, nous devons en être informés le plus rapidement possible en spécifiant la raison (ex : gastro, fièvre, rendez-vous, etc.). Vous laissez votre message sur la boîte vocale en mentionnant le nom complet de votre enfant, son groupe-repère et le motif de l'absence.

Même si vous avez déjà avisé l'enseignant, il faut aussi aviser le secrétariat et le service de garde.

Vous devez aviser également l'école pour toutes maladies contagieuses même si votre enfant ne doit pas s'absenter. Cela nous permet de faire une gestion appropriée des maladies contagieuses et ainsi éviter une éclosion.

Une fois inscrit, il y a obligation de fréquentation. Il faut éviter les absences non-motivées. Si votre enfant démontre des signes de ne pas aimer venir à l'école, parlez-en avec l'enseignant(e).
L'élève en retard, du préscolaire ou du primaire, doit se présenter au secrétariat. Il doit motiver son retard afin de recevoir l'autorisation d'entrer en classe. Les retards désorganisent tout le groupe. Il faut donc les éviter.

Il nous est également possible d'entrer des absences à l'avance (rendez-vous, etc.). Vous pouvez donc en aviser le secrétariat.

Assiduité

Les retards, c'est en grande partie l'affaire des parents alors que c'est l'enfant qui est pénalisé ; votre enfant ne peut y arriver sans vous, nous non plus! De telles situations devraient être exceptionnelles.

L'élève en retard doit se présenter au secrétariat. Il doit motiver son retard afin de recevoir l'autorisation d'entrer en classe. Un grand nombre de retards entraînera des conséquences. La ponctualité s'apprend dès le jeune âge!

***Au préscolaire** (Pavillon Desrochers), la classe débute à 8h le matin et 12h40 l'après-midi. Comme nous n'avons pas de secrétaire à ce moment-là pour ouvrir la porte barrée aux enfants en retard, vous devez sonner à la porte. La secrétaire de l'autre pavillon téléphonera en classe pour aviser de l'arrivée de votre enfant et l'enseignant devra venir le chercher à la porte.*

Rencontre de parents

Lors de la première remise des bulletins, tous les parents sont invités à rencontrer les enseignantes et les enseignants afin d'échanger sur les résultats de leur enfant et sur différents aspects de la vie scolaire : gestion de classe, précisions sur les programmes, stratégies d'apprentissage, sorties éducatives complémentaires, etc.

À la deuxième évaluation, les parents de certains élèves seront invités à une rencontre afin de discuter plus à fond des difficultés rencontrées. Toutefois, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec l'enseignante ou l'enseignant pour discuter du cheminement scolaire de votre enfant et ce, quand vous le jugez nécessaire. Il suffit d'en faire part à la personne concernée, en téléphonant à l'école ou en lui adressant une note écrite.

Cour d'école et stationnement

Cour d'école :

Aucun parent ou adulte ne devrait être dans la cour ou le parc-école du pavillon Hertel et Desrochers entre 6 h et 18 h 00. Ces derniers sont réservés aux activités de la commission scolaire des Patriotes exclusivement.

***Débarcadère** :*
*Si vous venez reconduire ou chercher votre enfant, matin ou midi, ou après l'école, nous vous demandons d'utiliser le **débarcadère** de la **rue Provencher** prévu à cet effet et non la rue Sainte-Anne.*

Stationnement au pavillon Desrochers:

Prenez note que vous ne pouvez vous stationner dans le stationnement de l'école de 6h00 à la fin des classes puisque celui-ci est réservé au personnel de l'école. Seuls les parents bénévoles ou les parents qui ont un rendez-vous avec du personnel de l'école peuvent utiliser les espaces libres dans l'aire du stationnement du pavillon Desrochers.

Stationnement au pavillon Hertel:

Vous pouvez utiliser les places disponibles seulement pendant les heures du service de garde pour prendre ou déposer votre enfant. Pendant les heures de classe, le stationnement est réservé en priorité aux employés. Attention de respecter l'affichage d'interdiction de stationner pour le transport adapté (berlines) de nos classes spécialisées. Quelques places leur sont réservées de 7h40 à 8h10 et de 13h30 à 15h20.

N.B. Seuls les autobus scolaires sont autorisés à circuler dans la cour d'école.

Attention : Il est défendu de bloquer la circulation des autobus.

Merci de votre précieuse collaboration et bonne rentrée scolaire!

Christine Fournier
Directrice

Johanne Rousseau
Directrice adjointe

Centre de services scolaire des Patriotes
Québec

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES, FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

JUILLET 2023

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	(3)	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Enseignants : 0 Élèves : 0

AOÛT 2023

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	[25]	26
27	[28]	⬠29	[30]	[31]		

Enseignants : 5 Élèves : 1

SEPTEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	(4)	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	[22]	23
24	25	26	27	28	29	30

Enseignants : 20 Élèves : 19

OCTOBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	(9)	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	[25]	26	27	28
29	30	31				

Enseignants : 21 Élèves : 20

NOVEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	[23]	[24]	25
26	27	28	29	30		

Enseignants : 22 Élèves : 20

DÉCEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	30
31						

Enseignants : 16 Élèves : 16

JANVIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	6
7	◇8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	[29]	30	31			

Enseignants : 18 Élèves : 16

FÉVRIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1 Période officielle d'inscription 2024-2025	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	[15]	⬠16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Enseignants : 21 Élèves : 19

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	(29)	30
31						

Enseignants : 15 Élèves : 15

AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
	(1)	◇2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	◇26	27
28	29	30				

Enseignants : 21 Élèves : 19

MAI 2024

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	(20)	◇21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Enseignants : 22 Élèves : 21

JUIN 2024

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	[7]	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	(24)	[25]	[26]	[27]	[28]	29
30						

Enseignants : 19 Élèves : 14

○	Congés pour les élèves, les enseignantes et les enseignants	21	Journées de travail 200
□	Journées pédagogiques (congé pour les élèves)	14	Journées de classe 180
◇	Journées pédagogiques pour force majeure	4	
⬠	Journées pédagogiques dont les contenus sont déterminés par les enseignants (congé pour les élèves)	2	Rentrée scolaire des élèves Fin des classes pour les élèves

NOTES